

LaTeX appliqué au droit français

Des outils adaptés à la rédaction de thèses en droit

Yves de Saint-Pern
yves.desaintpern@gmail.com

Version 0.1
17 février 2012

Table des matières

Liste des tableaux	1	3.5 En-têtes et pied-de-pages .	8
1 Introduction	1	3.6 Tables des matières	8
1.1 Des limites de l'informatique en droit français . .	1	3.7 Glossaire	8
1.2 Qu'est-ce que LaTeX?	2	3.8 Index	9
1.3 LaTeX en droit français, est-ce possible?	3	4 droit-fr, un style de bibliographie juridique	9
2 Rappels et généralités sur LaTeX	3	4.1 Installation	10
2.1 Mise en forme du texte . .	4	4.2 Base de données bibliographiques	10
2.2 Organisation du document	4	4.3 Commandes	22
2.3 Références croisées	5	4.4 Notes d'utilisation	24
3 droit-fr, une classe LaTeX pour les thèses en droit	5	5 Exemple de thèse en droit français	28
3.1 Installation	6	5.1 Description des fichiers . .	28
3.2 Page de titre	6	5.2 Compilation	32
3.3 Niveaux hiérarchiques . .	7	6 Recommandations	33
3.4 Versets	7	6.1 Le choix des logiciels . . .	33
		6.2 Conventions de nommage	34

Liste des tableaux

1 Niveaux de hiérarchie disponibles	7	2 Formats de dates	21
-------------------------------------	---	------------------------------	----

1 Introduction

1.1 Des limites de l'informatique en droit français

Beaucoup d'auteurs ont déjà utilisé l'un des deux logiciels de traitement de texte les plus courants, Microsoft Word ou OpenOffice Writer. Relativement faciles à prendre

en main, ces logiciels généralistes répondent à un grand nombre de besoins, mais ne répondent pas aux exigences d'ouvrages complexes et de grande taille.

Le mémoire de thèse en est un exemple. Dans ce type d'ouvrage de plusieurs centaines de pages, la bibliographie tient une place très importante et exige une grande rigueur de présentation. Face à ce défi, les traitements de texte de base précités ne sont pas d'un grand secours, si bien que de nombreux rédacteurs perdent un temps précieux à recopier manuellement des lignes de références bibliographiques pour obtenir un résultat souvent médiocre.

Il existe des logiciels qui facilitent ce processus de manière significative. Toutefois, les codes juridiques de présentation d'une bibliographie s'avèrent exotiques : jurisprudence, lois, mélanges et autres ouvrages juridiques doivent être cités selon des règles que la plupart des logiciels en bibliographie ne prennent pas en charge. Les doctorants en droit n'ont donc d'autre choix que de consacrer une part très substantielle de leur temps à la mise en forme de leur document, et ce au détriment du fond.

1.2 Qu'est-ce que LaTeX ?

Les traitements de texte grand public proposent une interface intuitive : l'utilisateur voit s'afficher en temps réel le rendu final de son document¹. Le traitement de texte LaTeX propose une approche radicalement différente : séparer le fond et la forme. La rédaction s'effectue alors en deux étapes :

1. l'auteur travaille d'abord sur un document « source » (d'extension `.tex`), dans lequel il utilise des balises (rappelant le HTML) afin de structurer son document, formater le texte, etc.
2. le rendu final est obtenu par un processus dit de « compilation » au cours duquel le contenu du fichier source est analysé puis transformé en fichier PDF (ou autre).

Il ne faut pas se leurrer : LaTeX demande un temps d'adaptation. L'utilisation des commandes de mise en forme n'est pas très complexe mais déroutante pour les personnes habituées à travailler sur des logiciels comme Word, où le rendu d'un document leur est présenté immédiatement ; sans compter que des erreurs peuvent être détectées à la compilation.

Toutefois, les atouts de LaTeX sont nombreux :

1. Le principe fondamental est la séparation du fond et de la forme. Pendant la rédaction, l'auteur ne se préoccupe *jamais* du rendu final, mais reste focalisé sur son propos ce qui permet de lui faire gagner beaucoup de temps. LaTeX est donc particulièrement avantageux lorsque le document à rédiger est très gros, car dans ce cas, le temps d'apprentissage du langage devient négligeable par rapport à la durée totale de rédaction.

1. On parle dans ce cas d'interface WYSIWYG, acronyme de « What you see is what you get ».

2. la gestion automatisée de la bibliographie : citer un ouvrage est une opération très simple dans un document LaTeX. Les règles complexes de présentation des citations sont gérées automatiquement au moment de la compilation.
3. d'autres outils automatiques sont proposés dans LaTeX : la création d'index, de glossaire, de table des matières active, de liens Internet actifs.
4. LaTeX est gratuit, et compatible avec Windows, Mac et Linux.

1.3 LaTeX en droit français, est-ce possible ?

LaTeX a déjà fait ses preuves dans le monde académique. Il est aujourd'hui le traitement de texte de prédilection des doctorants en sciences mais aussi de nombreuses revues scientifiques de renom. Toutefois, LaTeX peine à s'imposer en sciences humaines, et ce pour plusieurs raisons : la caractéristique non-intuitive de cet outil est probablement rebutant pour des personnes peu portées sur la technique et l'informatique en général ; d'autre part, il n'existe pas de règle universelle de présentation en droit français, seulement des usages.

Certaines universités en droit autorisent maintenant la rédaction de thèse sous LaTeX. Toutefois, aucune feuille de style n'est proposée et les étudiants aventureux se retrouvent généralement perdus face aux contraintes techniques et au manque de formation.

Ce document a pour objectif de répondre à leur besoin. Les fondamentaux de LaTeX seront d'abord rappelés en § 2 avant de présenter deux extensions spécifiquement prévues pour le droit français :

1. une classe LaTeX de thèse en droit (§ 3) ;
2. un style bibliographique pour les ouvrages juridiques (§ 4).

Un exemple pratique utilisant ces deux extensions sera exposé dans § 5. Enfin, des recommandations, astuces et notes diverses feront l'objet d'une dernière partie (§ 6).

2 Rappels et généralités sur LaTeX

Il existe de multiples documents introductifs à LaTeX. En voici quelques-uns :

- Le site de l'ENS propose un tutoriel² un peu austère mais complet et pédagogique (en français)
- un guide officiel présenté sous la forme d'un wiki³, très bien fait. Une section *vade mecum* peut servir de mémo des commandes les plus courantes.

Toutes les outils de base fournis avec LaTeX ne sont pas forcément utiles dans des ouvrages juridiques (on y trouve rarement des équations ou des tableaux...). Seront

2. <http://www.tuteurs.ens.fr/logiciels/latex>

3. <http://fr.wikibooks.org/wiki/LaTeX>

donc rappelées dans cette section les commandes que l'on rencontrera à coup sûr dans le contexte du droit.

2.1 Mise en forme du texte

`\textbf{⟨texte⟩}`

Formate *⟨texte⟩* en **gras**.

`\textit{⟨texte⟩}`

`\emph{⟨texte⟩}`

Formate *⟨texte⟩* en *italique*. Si la commande `\emph` est imbriquée deux fois, le texte redevient normal.

`\textsc{⟨texte⟩}`

Formate *⟨texte⟩* en PETITES MAJUSCULES.

`\footnote{⟨texte⟩}`

Place *⟨texte⟩* dans une note de bas de page dont le numéro est automatiquement généré.

`\enquote{⟨texte⟩}`

`\enquote*{⟨texte⟩}`

Les règles de typographie française imposent l'utilisation de caractères spécifiques pour les guillemets : « » dans un contexte habituel et “ ” à l'intérieur d'autres guillemets. La commande `\enquote` du package `csquotes` permet de gérer ces deux niveaux en fonction du contexte. La variante étoilée permet de forcer l'affichage des guillemets de second niveau “ ”.

Voici un exemple où les deux niveaux sont utilisés, et le rendu obtenu après compilation :

```
\enquote{Il m'a dit: \enquote{tu...}}
```

« Il m'a dit : “tu...” »

L'utilisation du guillemet anglais " est à proscrire. La commande `\enquote` est la seule capable de gérer les deux niveaux de guillemets français ; les commandes `\og` et `\fg` proposées par le package `babel` ne gèrent pas les guillemets de second niveau et sont donc insuffisants.

2.2 Organisation du document

`\input{⟨sous-fichier⟩}`

Contrairement à Microsoft Word, il est très simple dans LaTeX de découper un gros document en plusieurs sous-fichiers. Il suffit d'appeler la commande `\input` depuis

un fichier parent en passant en paramètre le nom du fichier fils (sans l'extension `.tex`). À noter qu'il est possible d'utiliser cette commande en cascade.

Pour exemple, considérons le sous-fichier `sous-fichier.tex`, contenant :

```
Coucou!
```

Son intégration dans un fichier parent peut s'effectuer comme suit :

```
Bonjour!  
\input{sous-fichier}  
Au revoir!
```

Le résultat visuel sera :

```
Bonjour!  
Coucou!  
Au revoir!
```

```
\include{<sous-fichier>}
```

Cette commande effectue la même chose que `\input`, avec une restriction : elle ne peut être utilisée que depuis le document principal (rien n'empêche toutefois d'utiliser `\input` pour des inclusions de niveau inférieur).

```
\includeonly{<sous-fichier>}
```

Il peut dans certains cas être intéressant de n'afficher que certaines portions d'un document en cours de rédaction. La commande `\includeonly` permet de n'afficher que le contenu de `sous-fichier.tex` (celui-ci doit avoir été inclus via `\include`).

2.3 Références croisées

```
\label{<nom>}
```

```
\ref{<nom>}
```

Ces deux commandes servent pour les références croisées.

3 `droit-fr`, une classe LaTeX pour les thèses en droit

La classe `droit-fr` est adaptée aux contraintes inhérentes aux mémoires de thèses en droit français. En voici quelques caractéristiques générales :

- Page de titre adaptable
- Double table des matières (sommaire et version longue)
- En-têtes et pieds-de-pages automatiques

- 10 niveaux hiérarchiques disponibles
- Paragraphes numérotés (versets)
- Index par numéro de versets
- Glossaire (liste d’abréviations)
- Liens PDF actifs (table des matières, notes de bas de page, etc)

3.1 Installation

La classe `droit-fr` est définie dans le fichier `droit-fr.cls`. Cette classe doit être placée dans le répertoire de travail ou bien dans un répertoire connu de la distribution LaTeX installée.

Les packages LaTeX suivants doivent également avoir été installés :

- `memoir` : classe de laquelle `droit-fr` est dérivée.
- `csquotes` : pour la gestion des guillemets français
- `hyperref` : support des hyperliens PDF
- `bookmark` : support des signets PDF
- `engrec` : support des caractères grecs

3.2 Page de titre

```
\university{<université>}
  \school{<école>}
\speciality{<spécialité>}
\approvaldate{<date>}
```

Ces commandes renseignent sur l’université, l’école doctorante, la spécialité de la thèse et la date de soutenance.

```
\director{<civilité>}{<prénom>}{<nom>}{<poste>}
\reportera{<civilité>}{<prénom>}{<nom>}{<poste>}
\reporterb{<civilité>}{<prénom>}{<nom>}{<poste>}
\membera{<civilité>}{<prénom>}{<nom>}{<poste>}
\memberb{<civilité>}{<prénom>}{<nom>}{<poste>}
```

Ces commandes renseignent les cinq membres du jury : le directeur de thèse, les deux rapporteurs et les deux examinateurs. 4 arguments sont à remplir, la civilité, le prénom, le nom de famille et enfin l’intitulé complet de poste.

```
\maketitlepage
```

Imprime la page de titre à la position courante.

Commande francisée	Commande d'origine	Niveau
<code>\partie</code>	<code>\book</code>	-2
<code>\titre</code>	<code>\part</code>	-1
<code>\chapitre</code>	<code>\chapter</code>	0
<code>\section</code>	<code>\section</code>	1
<code>\paragraphe</code>	<code>\subsection</code>	2
<code>\souspara</code>	<code>\subsubsection</code>	3
<code>\alineaa</code>	<code>\paragraph</code>	4
<code>\sousalineaa</code>	<code>\subparagraph</code>	5
<code>\point</code>	<code>\subsubparagraph</code>	6
<code>\souspoint</code>	-	7
<code>\verset</code>	-	8

TABLE 1: Niveaux de hiérarchie disponibles

3.3 Niveaux hiérarchiques

En droit français, tout niveau hiérarchique est subdivisé de manière binaire : une partie est divisée en deux titres, chacun d'entre eux en deux chapitres et ainsi de suite. Pour cette raison, le nombre de niveaux hiérarchiques proposés par défaut dans les classes de base de LaTeX s'avère insuffisant pour les besoins d'un thèse en droit.

La classe `memoir` (de laquelle dérive la classe `droit-fr`) offre non seulement un nombre de niveaux plus élevé mais aussi des outils permettant d'en créer de nouveaux, allant en-deçà du `\subsubparapgraph`⁴. Toutes les commandes de cette classe sont donc utilisables, mais leur nom peut prêter à confusion. Aussi, sont également proposés des alias francisés, plus intuitifs dans un contexte de droit français.

La convention de nommage des niveaux hiérarchiques choisie ici correspond aux usages les plus courants en droit français. Toutefois, les niveaux intermédiaires suivants ne sont pas pris en charge :

- les « sous-titres », entre les titres et les chapitres
- les « sous-sections », entre les sections et les paragraphes.

Le rendu visuel de chaque niveau a été choisi de manière arbitraire.

3.4 Versets

Il est d'usage en droit français de numéroter des blocs de paragraphe, notamment dans les thèses. Ces paragraphes numérotés seront dans la suite appelés « versets ».

La commande `\verset` peut être considérée comme une commande de section de faible niveau, mais présente des particularités : son compteur n'est jamais remis à

4. Pour plus de précisions, voir la documentation de la classe `memoir` et plus précisément la commande `\newlist`.

zéro et peut être utilisée à n'importe quel niveau hiérarchique ; de plus il est possible d'en laisser le titre vide.

3.5 En-têtes et pied-de-pages

L'en-tête des pages impaires contient le titre de la division hiérarchique courante (partie, titre, chapitre, section ou paragraphe). Depuis une subdivision de niveau inférieur (sous-paragraphe, etc), le paragraphe courant est affiché dans l'en-tête.

L'en-tête des pages paires contient le titre de l'ouvrage (passé à la commande `\title`).

Le pied de page contient le numéro de la page courante centré.

À noter que l'en-tête et le pied-de-page sont désactivés dans le cas d'une page blanche.

3.6 Tables des matières

`\tableofcontents`

Imprime la table des matières à la position courante.

`\shorttableofcontents`

`\longtableofcontents`

Ces deux commandes sont à utiliser dans le cas où l'on souhaite imprimer deux variantes de tables des matières dans le même document.

–une version longue offrant une vision détaillée du plan.

–un sommaire qui n'affiche que les trois niveaux de hiérarchie principaux (parties, titres et chapitres).

Elles sont une alternative à la commande de base `\tableofcontents`.

3.7 Glossaire

Le glossaire présente la signification des acronymes et des termes utilisées dans l'ouvrage en version abrégée dans une liste alphabétique.

`\makeglossary`

Cette commande est à placer obligatoirement dans le préambule du document pour activer la prise en charge du glossaire.

`\glossary{<abréviation>}{<mot complet>}`

Ajoute une abréviation et sa signification complète dans le glossaire.

`\printglossary`

Cette commande imprime le glossaire à la position courante.

`\twocolglossary`

Cette commande optionnelle permet de présenter le glossaire sur deux colonnes. Elle doit précéder la commande `\printglossary`.

3.8 Index

L'index de base proposé par LaTeX référence des termes à l'aide de numéros de page. Une variante utilisant des numéros de verset est également proposée ici.

L'index n'est pas généré automatiquement par une recherche automatique de mots dans le document. Il est le fruit d'un travail de référencement manuel aux endroits du document que le rédacteur voudra faire apparaître.

`\makeindex`

Cette commande est à placer obligatoirement dans le préambule du document pour activer la prise en charge de l'index.

`\index{<mot>}`

Ajoute un mot clé à l'index par pages. La liste complète des options disponibles est disponible à <http://en.wikibooks.org/wiki/LaTeX/Indexing>.

`\indexv{<mot>}`

Ajoute un mot clé à l'index par versets. Cette commande est identique à la commande de base `\index` à ceci près que le référencement est effectué par versets et non par pages. Toutes les paramètres optionnels de la commande `\index` sont applicables.

`\printindex`

`\printindexv`

ces commandes impriment l'index complet par pages ou par versets à la position courante.

4 droit-fr, un style de bibliographie juridique

Il n'existe aucun standard officiel pour la présentation des bibliographies en droit français, seulement des recommandations. Le style bibliographique `droit-fr` présenté dans cette section a été élaboré à partir d'usages rencontrés fréquemment en droit français :

1. Pour la bibliographie,
 - Noms de familles en petites majuscules, prénoms en minuscules
 - Titres en italique
 - Classement par auteur, puis par année, puis par titre, sauf mention contraire

- Si plusieurs ouvrages d’un même auteur sont présents dans la bibliographie, le nom de l’auteur est remplacé par un tiret long — à partir de la deuxième entrée

2. Pour les citations,

- Citations renvoyées en note de bas de page
- Noms de familles en petites majuscules, prénoms en initiales
- Titres entre guillemets pour les ouvrages « contributifs » (articles de journal, de mélange ou de colloque)
- Titres en italique pour les autres types de références
- Utilisation du mot-clé *ibid* lorsque qu’un ouvrage est cité plusieurs fois de suite.

4.1 Installation

Le style `droit-fr` est composé de deux fichiers, `droit-fr.bbx` et `droit-fr.cbx` contenant respectivement les réglages relatifs à la bibliographie et aux citations. Ces deux fichiers doivent être présents dans le répertoire de travail courant.

Le package `Biblatex` est nécessaire. Il doit être invoqué dans le préambule du document de travail à l’aide de la commande `\usepackage` (voir § 5 pour un exemple concret).

Le programme `Biber` doit également être installé. Il faut l’utiliser en lieu et place du vénérable `BibTeX` au moment de la compilation (voir § 4.4.2 pour les raisons de ce remplacement et § 5.2 pour plus de détails concernant la compilation).

Attention, il est nécessaire d’installer une version suffisamment récente de Biblatex (1.5 minimum), sous peine d’erreurs à la compilation. De plus, la version de `Biber` doit être compatible avec la version de `Biblatex` installée. Une solution simple pour résoudre ces deux problèmes d’un coup est d’installer les dernières versions proposées par le gestionnaire de packages de la distribution `LaTeX` utilisée.

4.2 Base de données bibliographiques

Les entrées bibliographiques sont entrées dans un fichier d’extension `.bib` au format `BibTeX`⁵.

Voici un exemple d’entrée :

```
@THESIS{baillon:famillemort,  
  author = {Baillon-Wirtz, Nathalie},  
  title = {La famille et la mort},  
  date = {2006},  
}
```

5. http://fr.wikibooks.org/wiki/LaTeX/Gestion_de_la_bibliographie#BibTeX

À chaque entrée sont affectés un type de référence (ici, une thèse) et des champs informatifs (ici, l'auteur, le titre et la date de publication).

On abordera dans cette section d'abord les possibilités de la base de données bibliographiques : les types de références supportés (§ 4.2.1) et les champs affectables à chaque type (§ 4.2.2). Seront ensuite exposés des cas particuliers d'utilisations illustrés par des exemples concrets.

4.2.1 Types de sources

Cette section liste les principaux types de sources supportées par le style bibliographique `droit-fr` pour `biblatex`, et les champs de chaque type.

Ces types se divisent en deux catégories :

1. les types « classiques », pris en charge par le package `Biblatex`
2. les types juridiques élaborés spécifiquement pour le style `droit-fr`.

Les champs spéciaux listés dans § 4.2.2.3 sont utilisables dans tous les types de références, ils sont donc omis dans les listes ci-dessous.

4.2.1.1 Sources classiques Tous les types listés dans cette section sont génériques, ils peuvent s'appliquer à d'autres domaines que le droit français.

- article** Un article de journal, quotidien, magazine ou autre périodique formant une unité indépendante au titre propre.
Requis: `author`, `title`, `journaltitle`, `date`
Optionnel: `subtitle`, `editor`, `editora`, `editorb`, `editorc`, `journalsubtitle`, `series`, `volume`, `number`, `eid`, `month`, `pages`, `issn`, `doi`, `url`
- book** Un ouvrage écrit dans son ensemble par un ou plusieurs auteurs.
Requis: `author`, `title`, `date`
Optionnel: `editor`, `editora`, `editorb`, `editorc`, `introduction`, `foreword`, `afterword`, `subtitle`, `maintitle`, `mainsubtitle`, `volume`, `part`, `edition`, `volumes`, `series`, `number`, `publisher`, `location`, `isbn`, `chapter`, `pages`, `pagetotal`, `pubstate`, `doi`, `eprint`, `eprintclass`, `eprinttype`, `url`, `urldate`
- collection** Un ouvrage collectif composé de plusieurs contributions d'auteurs et de titres distincts. L'ouvrage global n'a pas d'auteur mais possède un `editor`, personne sous la direction de laquelle l'ouvrage a été écrit.
Requis: `editor`, `title`, `year/date`
Optionnel: `editora`, `editorb`, `editorc`, `introduction`, `foreword`, `afterword`, `subtitle`, `maintitle`, `mainsubtitle`, `volume`, `part`, `edition`, `volumes`, `series`, `number`, `note`, `publisher`, `location`, `isbn`, `chapter`, `pages`, `pagetotal`, `pubstate`, `doi`, `url`, `urldate`

- incollection** Une contribution à un ouvrage collectif formant une unité indépendante ayant son propre auteur et son propre titre. L'auteur se réfère au `title`, l'éditeur au `booktitle`, soit le titre général de l'ouvrage collectif.
 Requis: `author`, `editor`, `title`, `booktitle`, `year/date`
 Optionnel: `editora`, `editorb`, `editorc`, `introduction`, `foreword`, `afterword`, `subtitle`, `maintitle`, `mainsubtitle`, `booksubtitle`, `language`, `origlanguage`, `volume`, `part`, `edition`, `volumes`, `series`, `number`, `note`, `publisher`, `location`, `isbn`, `chapter`, `pages`, `pubstate`, `doi`, `url`
- online** Une référence en ligne ne pouvant pas être assimilée à un autre type (un site web par exemple). À noter que toutes les entrées supportent le champ `url`. Par exemple, pour ajouter un article d'un journal en ligne, il est préférable d'utiliser le type `@article` et son champ `url`.
 Requis: `author/editor`, `title`, `date`, `url`
 Optionnel: `subtitle`, `language`, `version`, `note`, `organization`, `date`, `month`, `year`, `addendum`, `pubstate`, `urldate`
- proceedings** Une conférence, colloque ou autre événement. Ce type est similaire à `@collection` à ceci près qu'il supporte un champ optionnel `organization` désignant l'institution organisatrice de l'événement.
 Requis: `title`, `year/date`
 Optionnel: `editor`, `subtitle`, `maintitle`, `mainsubtitle`, `eventtitle`, `eventdate`, `venue`, `language`, `volume`, `part`, `volumes`, `series`, `number`, `note`, `organization`, `publisher`, `location`, `month`, `isbn`, `chapter`, `pages`, `pagetotal`, `addendum`, `pubstate`, `doi`, `eprint`, `eprintclass`, `eprinttype`, `url`, `urldate`
- inproceedings** Un article de conférence, colloque ou autre événement. Ce type est similaire à `@incollection` à ceci près qu'il supporte un champ optionnel `organization` désignant l'institution organisatrice de l'événement.
 Requis: `author`, `title`, `booktitle`, `year/date`
 Optionnel: `editor`, `subtitle`, `maintitle`, `mainsubtitle`, `booksubtitle`, `eventtitle`, `eventdate`, `venue`, `language`, `volume`, `part`, `volumes`, `series`, `number`, `note`, `organization`, `publisher`, `location`, `month`, `isbn`, `chapter`, `pages`, `addendum`, `pubstate`, `doi`, `eprint`, `eprintclass`, `eprinttype`, `url`, `urldate`
- report** Un rapport officiel publié par une institution.
 Requis: `author`, `title`, `type`, `institution`, `date`
 Optionnel: `subtitle`, `language`, `editor`, `number`, `version`, `note`, `location`, `month`, `isrn`, `chapter`, `pages`, `pagetotal`, `addendum`, `pubstate`, `doi`, `url`, `urldate`
- set** Un groupe d'entrées. Ce type est spécial, voir § 4.4.2 pour plus de détails.
- thesis** Un mémoire de thèse écrit au sein d'une université. Le champ `editor` renseigne le nom du directeur de thèse, `institution` celui de l'université.

Requis: author, title, type, institution, date

Optionnel: subtitle, editor, note, location, month, isbn, chapter, pages, pagetotal, pubstate, doi, url

4.2.1.2 Sources juridiques

jurisdiction Un arrêt de jurisprudence rendu par une institution. La date de décision est renseignée par le champ eventdate, celle de publication dans un support officiel dans date. Le champ number désigne le numéro d'affaire.

Requis: institution, date

Optionnel: title, subtitle, eventdate, number, journaltitle, volume, chapter, pages

commentary Un commentaire d'arrêt de jurisprudence publié dans un journal. Cette entrée ne contient pas de champ author ; le rédacteur du commentaire est à consigner dans le champ editor et son rôle dans editortype. Voir section § 4.2.3.4 pour plus de détails sur les rôles disponibles.

Requis: editor, journaltitle, date

Optionnel: title, subtitle, editora, editorb, editorc, journalsubtitle, series, volume, number, eid, month, pages, issn, doi, url

legislation Une loi, proposition de loi, projet de loi. Ce type d'entrée de comporte pas de champ author, mais éventuellement un editor. On veillera à entrer le nom complet de la loi dans le champ titre. Attention, le champ number se rapporte à series, il ne doit pas être utilisé pour consigner le numéro de la loi.

Requis: title, date

Optionnel: subtitle, editor, editora, editorb, editorc, journaltitle, journalsubtitle, series, volume, number, eid, month, pages, issn, doi, url

4.2.2 Champs

4.2.2.1 Catégories de champs Dans un fichier bib toutes les données bibliographiques sont spécifiées dans des champs. Certains d'entre eux peuvent contenir une liste d'éléments, comme author ou editor ; les éléments sont séparés à l'aide du mot-clé « and ». Trois types de donnée sont gérés : les listes de noms, les listes littérales et les champs.

Listes de noms sont parcourues et divisées en éléments distincts à l'aide du délimiteur and. Chaque élément de la list est ensuite « disséqué » en quatre composants : prénom, particule (de, von, of), nom de famille et suffixe (junior, senior, ...). Lorsqu'une liste contient plus de 3 éléments, elle est automatiquement tronquée à l'aide du mot-clé « et al. ». Des exemples de listes de nom sont author et editor.

Listes littérales sont parcourues et divisées en éléments distincts à l'aide du délimiteur `and` mais l'analyse s'arrête là. La troncature à l'aide du mot-clé « `et al.` » est également effective. Des exemples : `publisher` ou `location`.

Champs Imprimés d'un seul tenant. Il en existe plusieurs variantes :

Champs littéraux Imprimés tels quels. Exemple : `title`.

Intervalles Ce sont des champs littéraux passés au format `format a-b` dans lesquels les tirets sont automatiquement normalisés. Exemple : `pages`.

Entiers Contiennent des nombres entiers pouvant éventuellement être convertis en chaîne de caractères. Exemple : `month` (même si en pratique on lui préférera le champ `date`).

Dates Contiennent une date au format `yyyy-mm-dd` ou un intervalle de dates au format `yyyy-mm-dd/yyyy-mm-dd`. Exemple : le champ `date`. Voir § 4.2.3.5 pour plus de détails.

Verbatim Peuvent contenir des caractères spéciaux. Exemples : `url` ou `doi`.

Champs spéciaux Champs au format spécial non mentionné précédemment. Exemples : `hyphenation`, `keywords`. Voir § 4.2.2.3 pour plus de détails.

4.2.2.2 Données des champs

`annotator` liste (nom)

Le ou les auteur(s) d'annotations dans l'ouvrage. Voir aussi `commentator`.

`author` liste (nom)

Le ou les auteur(s) du `title`.

`bookauthor` liste (nom)

Le ou les auteur(s) du `booktitle`.

`bookpagination` champ (clé)

Si l'ouvrage est publié comme une partie d'un autre, il s'agit de la méthode de pagination de l'ouvrage parent : `bookpagination` est à `pagination` ce que `booktitle` est à `title`. La valeur de ce champ affecte le rendu des champs `pages` et `pagetotal`. Les valeurs possibles sont : `page`, `column`, `line`, `verse`, `section`, `paragraph`, et `none`. Voir § 4.2.3.6 pour plus de détails.

`booksubtitle` champ (littéral)

Le sous-titre se rapportant à `booktitle`. Si le champ `subtitle` se rapporte à un ouvrage inclus dans une publication plus large, un sous-titre possible de l'ouvrage principal est donné via ce champ. Voir aussi `subtitle`.

`booktitle` champ (littéral)

Si `title` indique le titre d'un ouvrage étant une partie d'une publication plus large, le titre de l'ouvrage principal est donné dans ce champ. Voir aussi `title`.

- chapter** champ (littéral)
Un chapitre, une section ou une autre division hiérarchique d'un ouvrage quelconque.
- commentator** liste (nom)
Le ou les auteur(s) d'un commentaire d'un ouvrage. Voir aussi **annotator**.
- date** champ (date)
La date de publication de l'ouvrage. Voir § 4.2.3.5 pour plus de détails sur les formats autorisés.
- edition** champ (nombre ou littéral)
L'édition d'un ouvrage imprimé.
- editor** liste (nom)
Un champ générique pour le nom d'une personne ayant participé à un ouvrage sans en être directement l'auteur principal. Ce champ est relatif au **title**, **booktitle**, ou **maintitle**, selon le type d'entrée. Ne pas le confondre avec **publisher** qui, lui, concerne précisément l'éditeur. Utiliser le champ **editortype** pour spécifier son rôle si nécessaire. Voir § 4.2.3.4 pour plus d'explications.
- editora** liste (nom)
Un rédacteur secondaire de rôle différent. Utiliser le champ **editoratype** pour spécifier son rôle. Voir § 4.2.3.4.
- editorb** liste (nom)
Un autre rédacteur secondaire de rôle différent. Utiliser le champ **editorbtype** pour spécifier son rôle. Voir § 4.2.3.4
- editorc** liste (nom)
Un autre rédacteur secondaire de rôle différent. Utiliser le champ **editorctype** pour spécifier son rôle. Voir § 4.2.3.4
- editortype** champ (clé)
Le rôle rédactionnel de l'**editor**. Lorsque ce champ est laissé vide, le rôle « **editor** » est appliqué par défaut. Voir § 4.2.3.4 pour plus de détails sur les rôles supportés.
- editoratype** champ (clé)
Similaire à **editortype** mais se rapportant à **editora**. Voir § 4.2.3.4.
- editorbtype** champ (clé)
Similaire à **editortype** mais se rapportant à **editorb**. Voir § 4.2.3.4.
- editorctype** champ (clé)
Similaire à **editortype** mais se rapportant à **editorc**. Voir § 4.2.3.4.

- eventdate** champ (date)
La date d'une conférence, colloque ou autre événement pour les types @proceedings et @inproceedings ; la date de décision rendue par une juridiction pour le type @jurisdiction. Voir § 4.2.3.5 pour plus de détails sur les formats autorisés.
- eventtitle** champ (littéral)
Le titre d'une conférence, colloque ou autre événement pour les types @proceedings et @inproceedings. Voir aussi eventdate et venue.
- foreword** liste (nom)
Le ou les auteur(s) d'un avant-propos dans l'ouvrage. Voir aussi introduction et afterword.
- institution** liste (littéral)
Le nom d'une institution : université pour le type @thesis, juridiction pour le type @jurisdiction.
- introduction** liste (nom)
Le ou les auteur(s) d'une introduction de l'ouvrage. Voir aussi foreword et afterword.
- location** liste (littéral)
Le(s) lieu(x) de publication.
- mainsubtitle** champ (littéral)
Le sous-titre se rapportant au maintitle. Voir aussi subtitle.
- maintitle** champ (littéral)
Le titre général d'un ouvrage en plusieurs volumes. Si le title ou booktitle indique le titre d'un volume faisant partie d'un ouvrage en plusieurs volumes, le titre de l'ouvrage complet est donnée dans ce champ. Voir § 4.2.3.3 pour des exemples pratiques.
- number** champ (littéral)
Le numéro d'un journal ou le numéro de volume d'un livre faisant partie d'une collection (series). Pour le type @jurisdiction, ce champ désigne le numéro de l'affaire. Ce champ ne doit pas être confondu avec une information de pagination.
- organization** liste (littéral)
Une organisation ayant publié une ressource @online ou sponsorisé un colloque.
- pages** champ (intervalle)
Une liste de pages ou d'intervalles de pages. Exemple : La valeur 1-3,7,14-18 indique les pages de 1 à 3, la page 7 et enfin les pages entre 14 et 18.
- pagetotal** champ (littéral)
Le nombre total de pages dans l'ouvrage.

pagination champ (clé)

La méthode de pagination de l'ouvrage. La valeur de ce champ affecte le rendu de l'argument *<postnote>* d'une commande de citation. Cette valeur doit être donnée au singulier. Des valeurs possibles sont : `page`, `column`, `line`, `verse`, `section`, and `paragraph`. Voir aussi `bookpagination` et §§ 4.2.3.6 and 4.4.4.

part champ (littéral)

Le numéro d'une partie. Ce champs s'applique aux livres, pas aux journaux ni à la jurisprudence. Ce champ peut être utilisé quand un volume est lui-même constitué de plusieurs blocs. Dans ce cas, le numéro de volume parent doit être assigné au champ `volume` et le numéro de la partie de ce volume au champ `part`.

publisher liste (littéral)

Le(s) nom(s) de la ou les maisons d'édition.

series champ (littéral)

Le nom d'une collection publiée. Les livres dans une collection sont généralement numérotés ; ce numéro doit être assigné au champ `number`.

shortauthor liste (nom)

Le ou les auteur(s) de l'ouvrage, sous une forme abrégée. Ce champ est particulièrement destiné aux les formes abrégées des groupes d'auteurs. Voir § 4.2.3.2.

shorteditor liste (nom)

Le ou les rédacteur(s) de l'ouvrage, sous une forme abrégée. Ce champ est particulièrement destiné aux les formes abrégées des auteurs corporate. Voir § 4.2.3.2.

shorttitle champ (littéral)

Le titre sous une forme abrégée. Si renseigné, ce champ sera utilisé dans les citations en bas de page à la place de `title`.

subtitle champ (littéral)

Le sous-titre d'un ouvrage.

title champ (littéral)

Le titre d'un ouvrage.

url champ (verbatim)

L'adresse URL d'une publication en ligne.

venue champ (littéral)

Le lieu d'une conférence, colloque ou autre événement d'un `@proceedings` ou `@inproceedings`. À ne pas confondre avec le champ `location`, contenant le lieu de publication et se rapportant aux champs `publisher` et `institution`. Voir aussi `eventdate` et `eventtitle`.

volume champ (littéral)

Le volume d'un ouvrage en plusieurs volumes. Voir aussi `part`.

volumes champ (littéral)

Le nombre total de volumes d'un ouvrage en plusieurs volumes. Selon le type d'entrée, ce champ se rapporte à `title` ou `maintitle`.

4.2.2.3 Champs spéciaux Les champs spéciaux ne contiennent pas des données affichables mais sont utilisées à d'autres fins. Ils s'appliquent à tous les types de références.

entryset champ (valeurs séparées par une virgule)

Ce champ est spécifique aux sets. Voir § 4.4.2 pour plus de détails.

hyphenation champ (identifiant)

La langue d'une entrée bibliographique. L'identifiant doit être un nom de langue connu par le package `babel` package.

keywords champ (valeurs séparées par une virgule)

Une liste de mots-clés. Ces mots sont destinés aux filtres de bibliographie. Voir §§ ?? and 4.4.1.

presort champ (string)

Un champ spécial utilisé pour modifier la méthode de tri des entrées bibliographiques. Ce champ est utilisé en premier lors du tri, et donc peut servir à forcer le regroupement de certaines entrées. Voir aussi § ??.

4.2.3 Usages spéciaux

Les types et champs décrits précédemment devraient pour la plupart être faciles à prendre en main. Toutefois, certains d'entre eux fonctionnent d'une façon spéciale, et méritent plus d'explications.

4.2.3.1 Noms complexes à particule Certains noms de famille complexes posent des problèmes de rendu car ils ne sont pas facilement décomposables en les 4 parties habituelles (prénom, particule, nom de famille et suffixe).

Pour prévenir toute ambiguïté, une paire d'accolades supplémentaires et/ou des espaces insécables peuvent être insérées dans la définition des champs `author` et `editor`. En voici un exemple :

```
author = {{Delaisi de Parseval}, Genevi\`eve and Depadt-Sebag, Val\`erie},
```

4.2.3.2 Groupes d’auteurs/rédacteurs Les champs `author` or `editor` peuvent contenir des noms de groupes lorsque cela est nécessaire⁶. Pour éviter que ces groupes soient traités comme des noms de personnes (prénom, nom, etc), une paire supplémentaire d’accolades est nécessaire. Les champs optionnels `shortauthor` et `shorteditor` sont destinés à contenir des noms abrégés pour usage dans les citations.

```
editor      = {{Comit\’e Consultatif National d\’\’Ethique}
              and Dupont, Marcel},
shorteditor = {CCNE and Dupont, Marcel},
```

4.2.3.3 Titres Les exemples suivants montrent comment gérer les titres dans différents contextes. Voici un premier exemple avec un ouvrage de 5 volumes :

```
@Book{works,
  author = {Shakespeare, William},
  title  = {Collected Works},
  volumes = {5},
  ...
```

Chaque volume d’un ouvrage en plusieurs volumes ont généralement un titre spécifique. Supposons que le quatrième volume de l’ouvrage *Collected Works* inclut les sonnets de Shakespeare et que l’on souhaite faire référence à ce volume seul :

```
@Book{works4,
  author      = {Shakespeare, William},
  maintitle  = {Collected Works},
  title      = {Sonnets},
  volume     = {4},
  ...
```

Si les différents volumes sont sans titre, utiliser simplement le champ `title` et indiquer le numéro de volume :

```
@Book{works4,
  author      = {Shakespeare, William},
  title      = {Collected Works},
  volume     = {4},
  ...
```

Dans l’exemple suivant, on souhaite faire référence à la partie titrée d’une volume ayant également son titre propre :

6. Les noms de groupes sont particulièrement fréquents dans les rapports officiels

```
@InBook{lear,
  author      = {Shakespeare, William},
  bookauthor  = {Shakespeare, William},
  maintitle   = {Collected Works},
  booktitle   = {Tragedies},
  title       = {King Lear},
  volume      = {1},
  pages       = {53-159},
  ...
}
```

4.2.3.4 Rôles rédactionnels Le rôle joué par un rédacteur dans les champs dédiés (i.e., editor, editora, editorb, editorc) peut être spécifié dans les champs editor...type correspondants. Les rôles suivantes sont supportés :

- editor** la personne ayant dirigé la rédaction de l'ouvrage (nom précédé de « sous la dir. de »). Il s'agit du rôle le plus répandu et est la valeur par défaut.
- commentator** Auteur d'une commentaire (nom précédé de « comm. »).
- annotator** Auteur d'une note (nom précédé de « note. »).
- observator** Auteur d'une observation (nom précédé de « obs. »)
- chronicler** Auteur d'une chronique (nom précédé de « chron. »)
- author** Auteur (nom précédé de « par »).

Voici l'exemple d'un commentaire d'arrêt la personne indiquée en editor occupe le rôle d'observateur :

```
@COMMENTARY{...,
  editor      = {Dupond, Marcel},
  editortype  = {observator},
  ...
}
```

L'exemple ci-dessous présente un commentaire d'arrêt dans lequel plusieurs rédacteurs on joué un rôle spécifique :

```
@COMMENTARY{...
  editor      = {Bernard, J},
  editortype  = {commentator},
  editora     = {Terr\'e, F.},
  editoratype = {annotator},
  afterword   = {Dontewille}
  ...
}
```

On notera au passage que le champ afterword (tout comme foreword) suit une logique différente.

Valeur du champ date	Rendu obtenu
1850	1850
1997/	1997–
1967-02	fév. 1967
2009-01-31	31 jan. 2009
1988/1992	1988–1992
2002-01/2002-02	jan. 2002–fév. 2002
1995-03-30/1995-04-05	30 Mar. 1995–5 avr. 1995

TABLE 2: Formats de dates

4.2.3.5 Dates Les champs `date` et `eventdate` requièrent un format `yyyy-mm-dd`. Les intervalles de dates requièrent le format `yyyy-mm-dd/yyyy-mm-dd`. Une date de commencement peut être donnée en omettant la date de fin après le slash de séparation (`yyyy/`). Des exemples sont données table 2.

4.2.3.6 Pagination Lorsque un numéro de page ou un intervalle de pages est indiqué dans le champ `pages` (ou dans l’argument `<postnote>` d’une commande de citation), le préfixe « p. » est automatiquement ajouté en amont.

Or, certains ouvrages optent pour un système de pagination différent : numéro de paragraphe, de ligne, etc. Les champs `pagination` et `bookpagination` permet de modifier le comportement par défaut. Pour exemple, considérons l’entrée suivante :

```
@InBook{..,
  title       = {...},
  pagination  = {verse},
  booktitle   = {...},
  bookpagination = {page},
  pages       = {53--65},
  ...
```

Le champ `bookpagination` affecte le rendu des champs `pages` et `pagetotal` dans la liste des références bibliographiques. Le champ `pagination`, lui, affecte le rendu des informations de pages passée en argument `<postnote>` des commandes de citation. Lorsque l’un ou l’autre de ces deux champs est laissé vide, la pagination page est appliquée par défaut.

Dans l’exemple ci-dessus, le contenu du champ `pages` apparaîtra sous la forme « p. 53–65 » (le champ `bookpagination` aurait pu être laissé vide, la pagination page étant celle par défaut). Dans une citation du style `\cite[17]{key}`, la postnote sera sous la forme « v. 17 ».

Les valeurs autorisées pour les champs `pagination` and `bookpagination` sont : `page`, `column`, `line`, `verse`, `section`, `paragraph` et `article`. La valeur « none » désactive tout préfixe devant l’information de page.

4.3 Commandes

Cette section liste les commandes à utiliser dans un document LaTeX pour générer la liste des références bibliographiques et effectuer des citations.

4.3.1 Bibliographie

`\addbibresource{<fichier>}`

Commande à ajouter dans le préambule du document pour ajouter un fichier `.bib` contenant des entrées bibliographiques. Cette commande peut-être invoquée plusieurs fois pour inclure plusieurs fichiers.

`\printbibliography[<option=valeur, ...>]`

Cette commande imprime toute ou partie de la bibliographie. Elle prend un argument optionnel, qui est une liste d'options passée en notation `<option>=<valeur>`. Voici une liste non-exhaustive de ces options⁷ :

`heading=<nom>`

Cette option sélectionne le titre `<nom>` défini à l'aide de la commande `\defbibheading`.

`prenote=<nom>`

La prenote est un morceau de texte arbitraire à imprimer après le titre de la bibliographie et avant la liste des références. Cette option prend la prenote `<nom>` définie via la commande `\defbibnote`. Par défaut, aucune prenote n'est imprimée.

`postnote=<nom>`

Même principe que la prenote. Le morceau de texte est imprimé après la liste de références.

`type=<xyz>`

Imprime seulement les références de type `<xyz>`. Par exemple, `book`.

`nottype=<xyz>`

Imprime seulement les références dont le type n'est pas `<xyz>`. Cette option peut être utilisée plusieurs fois.

`keyword=<mot>`

Imprime seulement les références dont le champ `keywords` inclue `<mot>`. Cette option peut être utilisée plusieurs fois.

`notkeyword=<mot>`

Imprime seulement les références dont le champ `keywords` n'inclue pas `<mot>`. Cette option peut être utilisée plusieurs fois.

7. Voir la documentation du paquet Biblatex pour en obtenir la liste complète.

`filter=<nom>`

Filtre les entrées à l'aide du filtre *<nom>*, défini via `\defbibfilter`. Voir § ?? pour plus de détails sur l'utilisation des filtres.

`\defbibheading{<nom>}{<code>}`

Cette commande définit des sections bibliographiques. Le *<nom>* est un identifiant pouvant être passé à l'option `heading` de `\printbibliography`. Le *<code>* doit contenir du code LaTeX générant une section.

`\defbibnote{<nom>}{<texte>}`

Définit la note bibliographique *<nom>*, pouvant être passée en valeur des options `prenote` et `postnote` de la commande `\printbibliography`. Le *<texte>* peut contenir plusieurs paragraphes de texte formaté (italique, etc).

`\defbibfilter{<nom>}{<expression>}`

Définit le filtre *<nom>*, pouvant être passé en valeur de l'option `filter` de la commande `\printbibliography`. L'*<expression>* est un texte complexe basé sur les opérateurs `\and`, `\or`, `\not`⁸, le séparateur `(...)`, et les tests suivants :

`type=<entrytype>`

Sélectionne les entrées dont le type est *<entrytype>*.

`keyword=<mot-clé>`

Sélectionne les entrées dont le champ `keywords` inclut *<mot-clé>*. Si ce mot-clé contient des espaces, il doit être entouré d'accolades.

Voici un exemple de définition de filtre :

```
\defbibfilter{example}{%
  \(\type{book} \or \type{inbook} \)
  \and \keyword{abc}
  \and \not \keyword{x y z}
}
```

Ce filtre sélectionne les entrées de type `@book` ou `@inbook`, et dont le champ `keywords` contient le mot-clé « abc » mais pas « x y z ».

4.3.2 Citations

`\cite[<prenote>][<postnote>]{<clé>}`

La commande de base pour citer une référence issue d'un fichier `bib`, dont la clé est *<clé>*. Est créé à la position courante un renvoi en bas de page contenant la référence bibliographique formatée.

8. Cette syntaxe est issue du package `ifthen`.

La *(prenote)* est un morceau de texte à imprimer devant la citation ; il s'agit généralement d'un début de phrase du type « voir » ou « selon ».

La *(postnote)* est un texte imprimé après la citation. Il s'agit généralement d'un numéro de page. Si un seul de ces deux arguments est donné, il sera affecté en postnote. Pour remplir seulement la prenote, il suffit de laisser le second argument vide, comme dans `\cite[voir] []{maclé}`.

À noter que la commande `\cite` peut également être utilisée depuis une note de bas de page (depuis l'intérieur de la commande `\footnote`). Dans ce cas, la référence est juste imprimée dans la note de bas de page courante.

`\citeauthor{<clé>}`

`\citetitle{<clé>}`

Ces deux commandes, plus rarement utilisées, n'affichent que le(s) auteur(s) ou le titre de l'entrée à la position courante. À la différence de `\cite`, aucune note de bas de page n'est créée.

Voici un exemple typique d'utilisation de ces commandes dans le corps du texte :

```
Comme le dit \citeauthor{xyz} dans \citetitle{xyz}, on constate que ...
```

`\nocite{*}`

Par défaut, seules les entrées ayant été citées au moins une fois sont imprimées dans la liste des références bibliographiques. Pour lever cette restriction, il suffit d'utiliser cette commande une seule fois n'importe où dans le document : toutes les références présentes dans le fichier `bib` et respectant les critères passés en argument de `\printbibliography` seront imprimées, même celles n'ayant jamais été explicitement été citées dans le corps du texte.

4.4 Notes d'utilisation

4.4.1 Sous-bibliographies

En droit, il est d'usage de subdiviser une bibliographie selon certains critères. etc. Ceci est réalisable grâce aux arguments passés à la commande `\printbibliography`, décrite précédemment.

Dans l'exemple ci-dessous, on souhaite diviser un chapitre bibliographie en deux sections, l'une dédiée au droit français, l'autre au droit européen. Chaque section sera elle-même décomposée en paragraphes, contenant chacun un type de référence.

On commence par définir des titres de paragraphe pour chaque type d'entrée :

```
\defbibheading{lois}{\paragraphe{Lois}}
\defbibheading{rapports}{\paragraphe{Rapports officiels}}
...
```

L'attribution des références dans les deux sections majeures est effectuée à l'aide du champ `keywords` : toutes les entrées contenant le mot clé `french` seront imprimées dans la section française, celles contenant `eu` dans la section européenne :

```
\section{Droit interne}  
\printbibliography[heading=lois,type=legislation,keyword=french]  
\printbibliography[heading=rapports,type=report,keyword=french]  
...  
  
\section{Droit de l'Europe}  
\printbibliography[heading=lois,type=legislation,keyword=eu]  
\printbibliography[heading=rapports,type=report,keyword=eu]  
...
```

4.4.2 Groupes de références

Les groupe de références sont des entités pouvant être cités dans une seule citation et imprimé d'un seul bloc dans la bibliographie. Ils sont créés à l'aide du type spécial `@set` et du champ `entryset`, contenant une liste de clés de références préexistantes :

```
@Set{set1,  
  entryset = {key1,key2,key3},  
}
```

L'utilisation des groupes se prête particulièrement à la jurisprudence française : en effet, il est d'usage de regrouper un arrêt (type `@jurisdiction`) avec tous les commentaires en découlant (type `@commentary`).

```
@Jurisdiction{arret,  
  institution = {Cass. civ.},  
  ...  
}
```

```
@Commentary{comm1,  
  editor = {Bush, George},  
  editortype = {annotator},  
  ...  
}
```

```
@Commentary{comm2,  
  editor = {Obama, Barack},  
  editortype = {commentator},  
  ...  
}
```

```
@Set{set2,
  entryset = {arret, comm1, comm2},
}
```

Attention : il est nécessaire d'utiliser à la compilation le programme Biber en lieu et place de BibTeX pour bénéficier des groupes d'entrées.

4.4.3 Répétition des citations

Il est fréquent de rencontrer dans des ouvrages de thèse les locutions latines *ibidem*, *opere citato* ou *locare citato*. Au-delà de l'appétance légendaire des juristes pour les formules latines, on peut imaginer leur démocratisation motivée par la volonté d'alléger les citations en note de bas de page. Toutefois, le sens attribué à ces mots n'est pas toujours le même, et leur usage abusif s'avère très pénible pour le chercheur.

Le style bibliographique `droit-fr` remplace automatiquement des citations répétées par l'abréviation *ibid.* à moins que la citation soit la première sur la page courante (ou double page courante si le document est en recto-verso).

Les locutions *opere citato* et *locare citato* sont peut-être pratiques pour le rédacteur paresseux mais ne sont d'aucune aide pour le lecteur : leur sens est particulièrement vague, et s'appliquent mal aux références sans auteur. Il a donc été choisi de ne pas les prendre en charge.

4.4.4 Numéros de page dans les citations

Si l'argument `<postnote>` d'une commande de citation est un numéro de page ou un intervalle de pages, le préfixe de pagination est généré (voir § 4.2.3.6 sur la pagination). Voici quelques exemples de `<postnote>` reconnus comme des informations de pages :

```
\cite[25]{key}
\cite[vii]{key}
\cite[XIV]{key}
\cite[34--38]{key}
\cite[iv--x]{key}
\cite[185/86]{key}
\cite[XI \& XV]{key}
\cite[3, 5, 7]{key}
\cite[vii--x; 5, 7]{key}
```

Si la `postnote` ne contient pas exactement une information purement numérique, elle est imprimée telle quelle. Aussi, il est possible d'écrire le préfixe de pagination manuellement :

`\cite[p.~5]{key}`

Il est possible de supprimer le préfixe de pagination référence par référence dans les citations, en affectant au champ `pagination` la valeur « none » ; voir § 4.2.3.6 pour plus de détails.

4.4.5 Tri manuel des références bibliographiques

Le classement des références bibliographiques se fait d'abord par nom d'auteur, puis par date, enfin par titre. Cependant, il s'avère que ce système de classement n'est pas le plus adapté dans certains cas.

Il est possible d'influer sur le classement automatique auteur/année/titre grâce au champ spécial `presort` dont la format attendu est une lettre alphabétique. Les entrées affublées de la valeur « a » seront imprimées en premier, celles ayant la valeur « z » en dernier. Ce tri peut être affiné en utilisant un deuxième caractère : la valeur « aa » est imprimée en premier, suivi de « ab », « ac », etc. Les entrées dont le champ `presort` est laissé vide sont implicitement classées à la valeur « mm ».

Prenons un exemple concret de 3 entrées `ref1`, `ref1 etref3`, que l'on souhaite afficher dans cet ordre dans la bibliographie, quels que sont leur auteur, titre et année. Le champ `presort` peut être utilisé comme suit :

```
@Book{ref1,
  presort = {a},
  ...
}

@Book{ref2,
  presort = {b},
  ...
}

@Book{ref3,
  % champ presort indefini => valeur implicite "m"
  ...
}
```

Le tri manuel des références est particulièrement adapté aux références jurisprudentielles, que l'on classe généralement par importance de juridiction. On définira alors une valeur explicite au champ `presort` des entrées de type `@jurisdiction`.

4.4.6 Autres conseils

Convention de nommage des clés BibTeX.
JabRef, un gestionnaire de bibliographie flexible

Entrer des références directement dans un fichier `.bib` n'est pas toujours simple : il faut respecter la syntaxe BibTeX et Plusieurs logiciels ?

5 Exemple de thèse en droit français

Cette partie présente une mise en application directe de la classe `droit-fr` et du style bibliographique `droit-fr`, détaillés respectivement en sections 3 et 4, dans un document LaTeX pouvant servir de point de départ pour la rédaction d'une thèse en droit. Le contenu des fichiers d'exemple sera détaillé, puis les étapes de modification seront exposées.

5.1 Description des fichiers

5.1.1 `main.tex`

Il s'agit du fichier « maître » du projet de thèse. Tous les autres fichiers de l'exemple sont des sous-fichiers inclus dans ce document à l'aide des commandes `\include` et `\input`.

5.1.1.1 Préambule

1. La classe `droit-fr` est invoquée avec diverses options : format A4, taille de police 12, recto-verso.

```
\documentclass[a4paper,12pt,twoside]{droit-fr}
```

2. Le package Biblatex est évidemment chargé avec le style adéquat.

```
\usepackage[%  
  style=droit-fr, % nom du fichier de style  
  backend=biber % utilisation de Biber a la place de BibTeX  
{biblatex}
```

3. La commande `\hypersetup` est destinée à la configuration du package `hyperref`, indispensable à la création de liens actifs lors de la compilation au format PDF. De la même manière, la commande `\bookmarksetup` configure le package `bookmark`, un complément du précédent pour l'affichage optimal des signets PDF.

```
\hypersetup{%  
  pdftitle={Le titre de these},
```

```
pdfauthor={Prenom Nom}
}

\bookmarksetup{numbered=true, depth=5}
```

4. Les commandes `\makeindex` et `\makeglossary` sont également présentes pour activer la génération des tables correspondantes.

```
\makeglossary % fichier genere: .gls
\makeindex % fichier genere: .idx
```

5. Enfin, le fichier `bibliographie.bib` contenant les références bibliographiques est chargé à l'aide de la commande `\bibliography`.

```
\addbibresource{bibliographie} % fichier .bib
```

5.1.1.2 Corps du document Le document est divisé en trois blocs⁹ dans chacun desquels la numérotation des pages et des niveaux hiérarchique suit une logique spécifique.

1. Le premier bloc, initié par la commande `\frontmatter`, numérote les pages en chiffres romains et désactive la numérotation des sections.

```
\frontmatter % pages en chiffres romains, sections non numerotees
\pagestyle{plain} % en-tetes vides
\include{titre} % page de titre
\include{misc} % avertissement, remerciements, resume
\shorttableofcontents % sommaire
\input{glossaire}
```

Dans ce bloc figurent le titre, des informations diverses issues du sous-fichier `misc`, le sommaire et le glossaire. Les en-têtes sont laissés vides.

2. La commande `\mainmatter` permet de basculer vers le mode de numérotation principal (pages en chiffres arabes, sections numérotées normalement).

```
\mainmatter % pages en chiffres arabes, sections numerotees
\pagestyle{corpus} % en-tetes/pied-de-pages en style "corpus"
\include{introduction}
```

9. Les trois commandes `\frontmatter`, `\mainmatter` et `\backmatter` proviennent de la classe `memoir` de laquelle dérive `droit-fr`.

```
\include{partie1} % premiere partie
\include{partie2} % deuxieme partie
```

Ce bloc est constitué du « corpus » principal de la thèse : introduction, première et seconde partie. On remarquera que la conclusion générale ne fait pas partie de ce bloc.

3. Enfin, `\backmatter` initialise le dernier bloc du document. La numérotation des sections y est à nouveau désactivée mais les numéros de pages restent inchangés. Les en-têtes sont activées selon la logique exposée § 3.5 grâce au style de page corpus fourni avec la classe `droit-fr`.

```
\backmatter % pages en chiffres arabes, sections non numerotees
\bookmarksetup{startatroot} % RAZ du niveau des signets PDF
\include{conclusion}
\include{annexes}
\include{bibliographie}
\pagestyle{plain} % en-tetes vides
\include{index}
\longtableofcontents % table des matieres
```

Font partie de ce bloc : la conclusion générale, les annexes, la bibliographie, l'index et enfin la table des matières. Les en-têtes sont activées selon la logique exposée § 3.5.

5.1.2 `misc.tex`

Ce fichier contient des informations diverses présentées en début de document : un avertissement, les remerciements de l'auteur et le résumé en français et anglais.

5.1.3 `glossaire.tex`

Le glossaire est géré dans le fichier `glossaire.tex`. Il contient la liste en vrac des termes à référencer, suivie de l'appel à la commande `\printglossary`.

```
\glossary{ibid.}{ibidem}
\glossary{D.}{Recueil Dalloz}
...
\printglossary
```

5.1.4 bibliographie.tex

La bibliographie est gérée dans le fichier `bibliographie.tex`. La classification choisie est ici par pays puis en 8 groupes de références : lois, rapports officiels, jurisprudence, ouvrages généraux, ouvrages spéciaux, thèses, ouvrages collectifs et enfin articles.

Le fichier est divisé en deux parties : la première définit les réglages d'organisation et la seconde imprime la bibliographie proprement dite.

5.1.4.1 Réglages Les lignes suivantes créent des libellés de paragraphes pour chaque type de référence :

```
\defbibheading{lois}{\paragraphe{Lois}}
\defbibheading{rapports}{\paragraphe{Rapports officiels}}
\defbibheading{jurisprudence}{\paragraphe{Jurisprudence}}
\defbibheading{generaux}{\paragraphe{Ouvrages g'en'eraux}}
\defbibheading{speciaux}{\paragraphe{Ouvrages speciaux}}
\defbibheading{theses}{\paragraphe{Th'es'es}}
\defbibheading{collectifs}{\paragraphe{Ouvrages collectifs}}
\defbibheading{articles}{\paragraphe{Articles}}
```

Les catégories suivantes correspondent à un unique type de référence :

- les lois : @legislation
- la jurisprudence : @set composé d'un @jurisdiction et d'un ou plusieurs @commentary. Le champ keyword est utilisé pour classer ces entrées par chambre.
- les thèses : @thesis

Les catégories suivantes recouvrent plusieurs types de références :

- Les ouvrage dits « collectifs » comprennent les @collection et @proceedings
- Les articles comprennent les @article et les contributions à des ouvrages collectifs (@incollection et @inproceedings).
- Les ouvrage généraux et spéciaux comprennent les types @book et @inbook. La distinction entre les deux est effectuée par examen du champ keywords : si la clé special est présente, la référence sera affichée comme ouvrage spécial, sinon comme général.

Ce choix de groupement est réalisé à l'aide des filtres ci-dessous :

```
\defbibfilter{gen}{%
  \(\type{book} \or \type{inbook}\) \and \not \keyword{special}}
\defbibfilter{spec}{%
  \(\type{book} \or \type{inbook}\) \and \keyword{special}}
\defbibfilter{col}{\type{collection} \or \type{proceedings}}
\defbibfilter{art}{%
  \type{incollection} \or \type{inproceedings} \or \type{article}}
```

Pour chaque pays, le même système de groupement est utilisé. Il est combiné avec une autre clé du champ `keywords` utilisée pour filtrer les références selon le pays.

5.1.4.2 Structure La structure de la bibliographie apparaît clairement ci-dessous :

```
\chapitre{Bibliographie}

\section{Droit francais}

\printbibliography[heading=lois,type=legislation,keyword=french]
\printbibliography[heading=rappports,type=report,keyword=french]
\printbibliography[heading=jurisprudence,type=set,keyword=french]
\printbibliography[heading=generaux,filter=gen,keyword=french]
\printbibliography[heading=speciaux,filter=spec,keyword=french]
\printbibliography[heading=collectifs,filter=col,keyword=french]
\printbibliography[heading=theses,type=thesis,keyword=french]
\printbibliography[heading=articles,filter=art,keyword=french]

\section{Droit de l'Europe}

\printbibliography[heading=lois,type=legislation,keyword=ue]
\printbibliography[heading=rappports,type=report,keyword=ue]
\printbibliography[heading=jurisprudence,type=set,keyword=ue]
\printbibliography[heading=generaux,filter=gen,keyword=ue]
\printbibliography[heading=speciaux,filter=spec,keyword=ue]
\printbibliography[heading=collectifs,filter=col,keyword=ue]
\printbibliography[heading=theses,type=thesis,keyword=ue]
\printbibliography[heading=articles,filter=art,keyword=ue]
```

5.2 Compilation

5.2.1 En ligne de commande

Voici la séquence de compilation minimale à effectuer sur le fichier principal `main.tex` pour produire le fichier `main.pdf` :

```
pdflatex main.tex
makeindex -s main.ist -o main.idx main.ind
makeindex -s main.gst -o main.gds main.glo
biber main.bcf
pdflatex main.tex
pdflatex main.tex
```

Plusieurs passes sur le programme `pdflatex` sont nécessaires pour résoudre les problèmes de références croisées.

Le programme `makeindex` est à appeler deux fois, pour l'index et le glossaire. Les fichiers d'extension `.ist` et `.gst` sont des fichiers de style passés en paramètre de `makeindex` ; ils sont créés à la première passe `pdflatex` si absents.

`Biber` sert pour la bibliographie. Il doit être appelé une fois en lieu et place de `BibTeX`.

5.2.2 Avec LatexMk

`Latexmk`¹⁰ est un programme qui gère de manière interne les étapes intermédiaires de compilation décrites précédemment. Dans un unique appel à `latexmk`, `latex`, `makeindex` et `biber` sont appelés autant de fois que nécessaire afin de produire un fichier PDF :

```
latexmk main.tex
```

La présence du fichier `.latexmkrc` dans le répertoire de travail est indispensable.

6 Recommandations

Cette partie a pour objectif de recenser un certain nombre d'astuces bien utiles pour le rédacteur.

6.1 Le choix des logiciels

6.1.1 L'éditeur LaTeX

Beaucoup d'éditeurs LaTeX gratuits existent, avec des approches différentes.

`Texmaker` offre un bon compromis entre simplicité et puissance :

- il est disponible sous Linux, Mac et Windows
- l'interface graphique n'est pas surchargée de boutons inutiles
- on peut utiliser `LatexMk` pour la compilation (très fortement recommandé !)
- prévisualisation simple et efficace du PDF généré, avec changements récents apparaissant brièvement en rouge à l'ouverture du PDF
- bascule très simple depuis un endroit du PDF vers le code source LaTeX correspondant, et vice-versa. Ceci est particulièrement efficace pour corriger des coquilles à la lecture du PDF¹¹.

10. <http://www.phys.psu.edu/~collins/software/latexmk-jcc/>

11. <http://itexmac.sourceforge.net/SyncTeX.html>

6.1.2 Le gestionnaire de bibliographie

Éditer à la main son ou ses fichiers `.bib` est possible, mais s'avère fastidieux et sensible aux erreurs. Il est donc conseillé de passer par un gestionnaire de bibliographie, qui présentera le contenu du fichier `.bib` sous la forme d'une base de donnée.

Attention, Biblatex est une extension relativement récente de BibTex, que beaucoup de gestionnaires de bibliographies ne prennent pas en charge.

Le logiciel Jabref est très fortement recommandé¹². Il présente beaucoup d'avantages :

- il est disponible sous Linux, Mac et Windows
- il dispose d'un mode « bibatex » (à activer)
- il est possible d'ajouter facilement des types d'entrées non standards (comme `@legislation`, `@jurisdiction` ou `@commentary`)

6.2 Conventions de nommage

Il est très fortement recommandé de suivre une certaine discipline pour le nommage des clés BibTex (passées en paramètre de `\cite`).

Pour les références classiques, une forme contenant des abbréviations de nom d'auteur, de titre et l'année de publication est efficace. Pour éviter les incertitudes, tout est mis en minuscules et `:` est utilisé comme caractère séparateur.

Exemple :

```
@THESIS{baillon:famillemort:2006,
  author = {Baillon-Wirtz, Nathalie},
  title = {La famille et la mort},
  date = {2006},
}
```

Pour les références jurisprudentielles, on peut opter pour une forme différente :

- Pour les `@jurisdiction`, on peut utiliser le nom de l'institution suivi de la date précise de l'arrêt
- Pour les `@commentary`, même chose, en indiquant en plus le nom de l'auteur principal du commentaire d'arrêt
- Pour les `@set` englobant les deux types précédents, même principe en suffixant avec « set ».

Exemple :

```
@JURISDICTION{cass1civ:20100622,
  institution = {Cass 1iere{ } civ.},
  eventdate = {2010-06-22}
}
```

12. <http://jabref.sourceforge.net>

```
@COMMENTARY{cass1civ:20100622:dupond,  
  editor = {Dupond, Albert},  
  ...  
}  
  
@SET{cass1civ:20100622:set,  
  entryset = {cass1civ:20100622, cass1civ:20100622:dupond}  
}
```

Erreurs de compilation fréquentes